CERTIFICAT DE RÉALISATION

Je soussigné M. Jean-François VIDMANN,

représentant légal du dispensateur de l'action concourant au développement des compétences,

SARL ATOUT CONSEIL

atteste que :

M. SKAL BADR

salarié(e) de l'entreprise LIP ARLES

a suivi l'action ARI V2023

Nature de l'action concourant au développement des compétences :

- [X] action de formation
- [] bilan de compétences
- [] action de VAE
- [] action de formation par apprentissage

qui s'est déroulée du **30 octobre 2026** au **30 octobre 2026**

pour une durée totale de **4 heures**

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens, la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

Fait à : **FOS SUR MER**
Le : **30-10-2026**

Cachet et signature
du responsable du dispensateur de formation
M. Jean-François VIDMANN, Gérant

